AVIS D'ADDENDA

De: *Arpenteur général des terres du Canada*

Addenda 1.7

Addenda pour: *Normes nationales pour l'arpentage des terres du Canada (1.1)*

Object: *Annexe E : Spécifications relatives au fichier numérique de données spatiales*

Les modifications, additions, omissions, clarifications et corrections mentionnées à la présente constituent un amendement officiel au document dont il se réfère.

DÉTAIL

Cet Addenda est publié pour faire ces changements à l'*Annexe E : Spécifications relatives au fichier numérique de données spatiales* :

- amender les paragraphes 5, 6, 12, 18 et 23.

Annexe E : Spécifications relatives aux fichier numérique de données spatiales

Introduction

.....

5. Le format du fichier numérique des données spatiales doit être de type DXF ou DWG :

TABLE 1: Versions DXF/DWG acceptée des fichiers de données spatiales	
Versions DXF/DWG	**Version d'AutoCAD**
DXF/DWG 2000 (AC1015)	AutoCAD 2000, AutoCAD 2000i, AutoCAD 2002
DXF/DWG 2004 (AC1018)	AutoCAD 2004, AutoCAD 2005, AutoCAD 2006
DXF/DWG 2007 (AC 1021)	AutoCAD 2007, AutoCAD 2008, AutoCAD 2009
DXF/DWG 2010 (AC1024)	AutoCAD 2010, AutoCAD 2011, AutoCAD 2012
DXF/DWG 2013 (AC1027)	AutoCAD 2013, AutoCAD 2014, AutoCAD 2015, AutoCAD 2016, AutoCAD 2017

6. Le nom du fichier numérique de données spatiales doit être composé des éléments suivants :
   a. le numéro de projet attribué par la Direction de l'arpenteur général, suivis des lettres "SF";
   b. au besoin, le numéro de la liste de vérification pour distinguer les divers fichiers numériques de données spatiales soumis pour un projet; et

c. l'extension précisant le type de fichier (.DWG ou .DXF).

Exemple:

[numéro du projet][SF][numéro de liste de vérification].[DXF ou DWG]

200814003SF1.DWG

.....

Couches

12. Le *Tableau 2: Nom des couches et leur contenu*, ci-dessous, présente le nom des couches et leur contenu, suivi par les paragraphes décrivant la façon d'utiliser les couches.

Les données supplémentaires telles que les titres et les numéros de lot ne sont pas obligatoires, mais peuvent être ajoutées dans le fichier numérique de données spatiales. Ces données supplémentaires doivent être enregistrées sur d'autres couches, et la structuration de ces couches est au choix de l'arpenteur.

Tableau 2: Nom des couches et leur contenu

Nom de la couche	Description	Objet AutoCAD
SATCLIM	Toutes les limites principales figurant sur le plan, à l'exception des limites naturelles. Voir le paragraphe 13	ligne ou arc
SATCSEC	Toutes les limites secondaires figurant sur le plan, à l'exception des limites naturelles. Voir le paragraphe 14	ligne ou arc
SATCRAT	Toutes les lignes de rattachement. Voir le paragraphe 17	ligne
SATCLIMNAT	Toutes les limites naturelles principales figurant sur le plan. Voir le paragraphe 15	polyligne
SATCSECNAT	Toutes les limites naturelles secondaires portant sur les servitudes et les emprises, figurant sur le plan. Voir le paragraphe 16	polyligne
SATCCONDOx	Toutes les unités de condominium avec chacun des étages sur une couche différente. Chacune des couches d'étage doit être identifiées distinctivement SATCCONDOx, où « x » a un nombre entier unique pour chacun des étages. Voir le paragraphe 18	polyligne, ligne ou arc
SATCPCG	Tous les PCG. Voir le paragraphe 19	Point 3D

.....

18. La couche SATCCONDOx referme les limites de toutes les unités de condominium. Chacune des unités doit former un polygone fermé et toutes les limites doivent être une représentation précise des limites des unités montrées sur le plan. Chacune des unités doit être orientée spatialement en fonction de la parcelle d'origine. La parcelle d'origine sera montrée sur la couche SATCLIM.

Pour un condominium à plusieurs étages, chacun des étages sera placé sur une couche distincte dans le fichier numérique. Chacune des couches d'étage sera identifiée distinctement SATCCONDOx, où « x » sera une nombre entier unique pour chacun des étages (p. ex. « 0 » pour le sous-sol, « 1 » pour le premier étage,

« 2 » pour le deuxième étage, etc.). Les parties communes ne sont pas montrées dans le fichier numérique de données spatiales.

.....

Topologie et structures

.....

23. Les règles ci-après doivent être appliquées pour chaque couche (sauf indication contraire) afin d'assurer une structuration appropriée des données :

    a. aucun dédoublement de lignes :
        i. à l'intérieur d'une même couche;
        ii. entre les couches SATCLIM et SATCRAT, c.-à-d. qu'il ne doit pas y avoir de lignes de la couche SATCRAT qui superposent des lignes de la couche SATCLIM; et
        iii. entre les couches SATCSEC et SATCRAT, c.-à-d. qu'il ne doit pas y avoir de lignes de la couche SATCSEC qui superposent des lignes de la couche SATCRAT.

    b. aucun chevauchement des lignes à l'intérieur d'une même couche.

    c. aucun croisement des lignes sur les couches SATCLIM et SATCLIMNAT.

    d. aucune ligne trop courte ou trop longue (voir les figures 2 et 3 ci-dessous).

    e. aux coins et aux intersections, toutes les lignes doivent converger vers le même point. Il faut corriger les situations où on retrouve un petit triangle, un petit espace ou une petite ligne (voir les figures 4, 5 et 6 ci-dessous).

    f. les types de lignes doivent être l'un des objets AutoCAD suivants :
        i. les lignes droites doivent être du type LIGNE;
        ii. les lignes courbes doivent être du type ARC; et
        iii. les entités naturelles doivent être du type POLYLIGNE.

    g. les lignes de même nature doivent être brisées à l'emplacement des bornes (aucun espace), des déflexions et des intersections. Les lignes ne doivent pas être brisées à d'autres points, comme aux stations de cheminement.

.....

Cet Addenda entrera en vigueur à la date de sa publication sur le site Web de RNCan.

(Original signé le 21 janvier 2020)

_____

Jean Gagnon
Arpenteur général des terres du Canada